

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE PIEGE LAURAGAIS MALEPERE SEANCE DU 29/06/2026

DEL-29062026-09

Date de convocation :
18/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 20 heures et 30 minutes, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Gaja-la-Selve, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 61
- présents : 47
- procurations : 5
- votants : 52

PRESENTS : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Brice ASENSIO, Bertrand BARBERO, Gilles BARTHEZ, Xavier BEAUJARD, Céline BENAZETH, Bernard BREIL, Aurore BRUSTIER, Régis CALMON, André CATHALA, Charlotte CHARPENTIER, Sarah DANJOU, Jean-Henry FARNE, Claudie FAUCON-MEJEAN, Alice FERRAGU, Florence FOURRIER, Magali FRECHENGUES, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Christophe GERPHAGNON, Steven GIL, Laurent GRANGER, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Patrick LADOUCE, Maryse LALA-LAFFONT, Eric LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Hélène MARTY, Anne-Marie MAZIERES, Eric MISSE, Martine MONBILLIARD, Benjamin PEYRAS, Aude RAFFY-RIVALS, Andrée ROIG, Serge ROUX, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, André VIOLA, Patrick VIOLA, Gaëlle MAFFRE (suppléante de Léo GASC), Jean-Paul CALMET (suppléant de Serge PEROTTO), Clémence FAYARD (suppléante d'Emilien GUILHEMAT), Gilles PORTES (suppléant de Jean-Claude MARTY)

Formant la majorité des membres en exercice

REPRESENTES : Bruno BERTRAND a donné pouvoir à Sarah DANJOU, Odile FABBRO a donné pouvoir à André VIOLA, Philippe LANNES a donné pouvoir à Andrée ROIG, Michel TANDOU a donné pouvoir à Claudie FAUCON-MEJEAN, Estelle VILESPY a donné pouvoir à Céline BENAZETH

ABSENTS : Nathalie BAUDIN, Régis BRUTY, Thierry CADENAT, Serge CAZENAVE, Eric DU FAYET DE LA TOUR, Frédéric FONTES, Jessica JOURNET, Paul PAINCO, Gilbert VARILLES

Secrétaire de séance : Catherine LASSALLE

OBJET : Création d'emplois permanents

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L 313-1

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 29/06/2026,

Vu le tableau des effectifs budgétaires de l'EPCI,

Considérant qu'afin de prendre en compte les besoins pérennes des services et de sécuriser juridiquement l'organisation des ressources humaines de la Communauté de communes, il est proposé de procéder à la création

des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des différents services de la collectivité.

Conformément aux dispositions de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité territoriale ou établissement public sont créés par l'organe délibérant. La création d'un emploi permanent répond à un besoin durable de la collectivité et permet de pourvoir les missions relevant de son activité normale et continue.

Considérant que dans ce cadre, il est proposé de créer les emplois permanents correspondant aux besoins identifiés dans les secteurs de l'enfance, de la jeunesse, des services administratifs, des services techniques et de la médiathèque. Cette démarche vise à mettre en cohérence les emplois juridiquement créés avec les missions effectivement exercées au sein des services et à garantir la continuité et la qualité du service public rendu aux usagers.

Considérant que ce travail de régularisation permet de formaliser, par délibération, l'existence des emplois permanents correspondant à des besoins structurels et permanents de la collectivité, conformément aux exigences du Code général de la fonction publique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la création des emplois permanents suivants :

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Responsable de service	Adjoint du patrimoine	TC	1
Bibliothécaire	Adjoint du patrimoine	TC	2
Bibliothécaire	Adjoint du patrimoine	TNC	4
Intervenante en lecture publique	Adjoint du patrimoine	TNC	1

SERVICE ENFANCE

CRECHE BRAM

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Infirmier en soins généraux / EJE / Puéricultrice	TC	1
Directrice adjointe	Infirmier en soins généraux	TNC	1

Educatrice de Jeunes Enfants de terrain	Educatrice de Jeunes Enfants		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	TC	4
Agent Social	Agent Social	TC	6
Agent Social	Agent Social	TNC	1
Agent de restauration et d'entretien	Adjoint technique	TNC	1

CRECHE MONTREAL

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Infirmier en soins généraux / EJE / Puéricultrice	TC	1
Directrice adjointe	Infirmier en soins généraux	TNC	1
Educatrice de Jeunes Enfants de terrain	Educatrice de Jeunes Enfants		
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	TC	2
Agent Social	Agent Social	TC	3
Agent Social	Agent Social	TNC	1
Agent de restauration et d'entretien	Adjoint technique	TNC	1

CRECHE BELPECH

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Infirmier en soins généraux / EJE / Puéricultrice	TC	1
Directrice adjointe	Educatrice de Jeunes Enfants	TNC	1
Educatrice de Jeunes Enfants de terrain	Educatrice de Jeunes Enfants	TNC	1
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	TNC	2
Agent Social	Agent Social	TNC	5
Agent de restauration et d'entretien	Adjoint technique	TNC	1

SERVICE JEUNESSE

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice ALAE	Animateur territorial Adjoint d'animation	TC	4
Directrice ALSH	Animateur territorial Adjoint d'animation	TC	1
Animateurs ALAE - ALSH	Adjoint d'animation	TNC	30

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Attaché Territorial	TC	1
Directrice Ajointe	Animateur territorial Attaché Territorial	TC	1
Secrétariat de Direction	Adjoint Administratif	TC	1
Responsable RPE	Auxiliaire de puériculture	TC	1
Animateur sportif multi-sites	Educateur des APS	TC	1

SERVICE FINANCES – MARCHES PUBLICS

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Responsable de Service	Adjoint Administratif Rédacteur Territorial	TC	1
Gestionnaire financier	Adjoint Administratif	TC	1
Gestionnaire financier	Adjoint Administratif	TNC	2

SERVICE A LA POPULATION

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Responsable de Service	Rédacteur Territorial Attaché Territorial	TC	1
Conseillère FS	Adjoint Administratif	TC	1
Chargé d'accueil	Adjoint Administratif	TC	1
Responsable de site	Adjoint Administratif	TC	1
Chargé d'accueil	Adjoint Administratif	TNC	1

SERVICE TECHNIQUE

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Ingénieur Territorial	TC	1
Responsable de Cellule Technique	Technicien Territorial	TC	2
Secrétariat de Direction	Adjoint Administratif	TC	1
Agent technique polyvalent	Adjoint technique Agent de maîtrise	TC	3
Agent Technique Assainissement	Agent de maîtrise	TC	1

SERVICE TOURISME

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Responsable de service	Rédacteur Territorial	TC	1
Conseiller en séjour	Adjoint Administratif	TC	2

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le

SERVICE DIRECTION GENERALE D ID : 011-200035707-20260629-DEL_29062026_09-DE

POSTE	CADRE D'EMPLOI	TEMPS COMPLET TEMPS NON COMPLET	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS
Directrice	Attaché territorial	TC	1
Chargés de missions	Attaché territorial	TC	3
Secrétariat de Direction	Adjoint Administratif	TC	1
Chargé de communication	Adjoint Administratif	TC	1
Agents d'entretien polyvalents	Adjoint Technique	TNC	2
Gestionnaire RH-prevention	Rédacteur Territorial	TC	2
Gestionnaire RH	Adjoint Administratif	TC	2

Pour extrait certifié conforme,

Catherine LASSALLE
Secrétaire de séance



AndréVIOLA,
Président



Le Président informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (6, rue Pitot 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ; Téléphone : 04 67 54 74 10 ; Fax : 04 67 54 74 50) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>